



2593

CONFIDENTIEL

Genève, le 18 novembre 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - DG8.1 - DG8.3

CC : MD - SG

Objet : Analyse de la nouvelle composition du Conseil des Droits de l'Homme.

Suite à l'élection par l'Assemblée générale, mardi dernier, de 14 nouveaux membres du Conseil des Droits de l'Homme, j'ai l'honneur de vous présenter, ci-après, une analyse de la nouvelle composition de cet Organe pour l'année 2014.

A. Résultats des élections

* Les 14 nouveaux membres élus au Conseil sont :

- Afrique : Maroc, Algérie, Afrique du Sud et Namibie ;
- Asie : Arabie Saoudite, Chine, Maldives et Vietnam ;
- Amérique Latine et Caraïbes : Cuba et Mexique ;
- Europe de l'Est : Russie et Macédoine;
- Europe de l'Ouest et autres : France et Royaume Uni.

* Seules les Iles Maldives ont été réélues pour un second mandat. Les 13 autres pays qui quitteront le Conseil sont :

- Afrique : Angola, Libye, Mauritanie et Ouganda;
- Asie : Malaisie, Qatar et Thaïlande;
- Amérique Latine et Caraïbes : Equateur et Guatemala ;
- Europe de l'Est : Pologne et Moldavie;
- Europe de l'Ouest et autres : Espagne et Suisse.

* Les 33 autres membres du Conseil qui continueront à siéger au Conseil sont :

- Afrique : Benin, Botswana, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Kenya et Sierra Leone;
- Asie : Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Koweït, Pakistan, Philippines, République de Corée et Emirats Arabes Unis ;
- Amérique Latine et Caraïbes : Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Pérou et Venezuela;
- Europe de l'Est : République Tchèque, Estonie, Monténégro et Roumanie;
- Europe de l'Ouest et autres : Autriche, Allemagne, Irlande, Italie et Etats-Unis.

B. Impact de cette nouvelle composition sur la question nationale

* La nouvelle composition comprend 7 membres qui reconnaissent la pseudo-rasd : Algérie, Afrique du Sud, Namibie, Cuba, Mexique, Botswana et Ethiopie.

* L'Algérie représente le principal danger. Elle sera le porte-parole du polisarario et ne manquera pas de faire preuve davantage d'agressivité contre le Maroc. Il n'est pas à exclure qu'elle mène une initiative contre notre pays, soit de manière frontale sur les droits de l'Homme au Sahara, soit sur des thématiques telles l'autodétermination ou l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires non autonomes.

* L'Afrique du Sud et la Namibie pourraient également s'allier à l'Algérie dans de telles manœuvres. Cependant, les excellentes relations que j'ai nouées avec leurs Ambassadeurs respectifs, à l'instar de ceux de Cuba, du Venezuela, du Mexique et de l'Éthiopie, qui reconnaissent également la pseudo-ras, permettent de minimiser la possibilité qu'ils cèdent facilement aux éventuelles pressions algériennes et du polisarario.

* L'Irlande, qui durant l'année en cours n'a pas abordé la question du Sahara, demeure susceptible de céder aux sirènes des adversaires de notre intégrité territoriale et des ONG qui les soutiennent, en particulier l'ONG irlandaise « FrontLine Defenders ».

* La nouvelle représentante du polisarario en Suisse, qui fait preuve de beaucoup d'activisme notamment en multipliant les démarches auprès des Missions permanentes à Genève -c.f. M/F n° 2416 du 29 octobre 2013-, ne manquera pas également d'intervenir auprès des nouveaux membres pour leur demander d'évoquer la question du Sahara.

* Au delà de la composition du Conseil, le meilleur bouclier pour faire face aux manœuvres de l'Algérie et du polisarario demeure la participation active de notre pays aux travaux du Conseil et sa proactivité pour contrecarrer ces manœuvres.

* En tant que nouveau membre du Conseil, le Maroc redoublera d'efforts et renforcera sa présence sur tous les fronts au sein du Conseil. Les efforts de cette Mission doivent être accompagnés par le soutien du CNDH et des ONG de nos Provinces du Sud, qui devront renforcer qualitativement l'efficacité de leur participation aux sessions du Conseil et intensifier leurs préparations en amont de chaque session du CDH.

C. Impact de cette nouvelle composition sur les travaux du Conseil

* La nouvelle composition du Conseil comprend l'ensemble des grandes puissances politiques et économiques mondiales, à savoir les P5, les pays du BRICS, les principales puissances européennes et les ténors africains et latino-américains. Ceci modifiera sensiblement les dynamiques entre les membres dans la mesure où les pays occidentaux ne seront plus dans leurs « zone de confort ». La nouvelle composition donnera certainement lieu à plus de confrontation et à davantage de polarisation des débats.

* Cette nouvelle physionomie va également rééquilibrer la tendance durant dernières années devenue plus favorable aux occidentaux, qui ont quasiment monopoliser le Conseil en 2013. Elle est plus proche de la composition du Conseil durant ses premières années où les pays du Sud avaient la mainmise sur les travaux du Conseil.

* Des thématiques controversées telles que la question des « Défenseurs des droits de l'Homme », de « l'orientation sexuelle » ou « la responsabilité de protéger », qui étaient imposées aux pays du Sud, perdront en visibilité. Au lieu de cela, des thématiques telles que « le droit au développement », « l'avènement d'un nouvel ordre -international démocratique et plus équitable », « la promotion de la diversité culturelle et du respect des religions », « le racisme » et « les valeurs traditionnelles » seront ardemment promues par les pays de l'OCI et du Mouvement des Non Alignés.

* Ce nouveau contexte est favorable pour notre rôle naturel de « bridge-builder » entre les occidentaux et les pays du Sud. Ceci positionnera notre pays de manière positive afin de renforcer son image de pays constructif dans les débats, soucieux de renforcer l'agenda des droits de l'homme et d'interlocuteur privilégié du Haut Commissariat sur les initiatives que ce dernier compte entreprendre.

* De nombreux pays s'attendent à un choc Maroc-Algérie lors des trois prochaines années de leur mandat, notamment suite à la détérioration récente des relations bilatérales. Les pays occidentaux redoutent notamment un alignement subtil de l'Algérie sur la tendance bolivarienne. Tout en maintenant nos liens privilégiés avec l'UE et les P5, nous nous attacherons de couper les réseaux de solidarité de l'Algérie avec un certain nombre de pays proches idéologiquement, en nous positionnant de manière concurrentielle sur les sollicitations qui émaneront de ce groupe de pays.

L'Ambassadeur, Représentant Permanent


Omar HILALE



